



AUX COLS BLANCS PERMANENTS



Investir au Fonds de solidarité FTQ les soldes de vos banques d'heures admissibles. Aucune répartition n'est possible.

Un seul versement vers le Fonds de solidarité FTQ pour le ou les soldes concernés.

Une bonne affaire !

Au 30 avril 2023 le paiement des soldes de banque sera particulier. Le solde de votre banque d'heures de maladie pourra être versé uniquement dans la banque d'heures « COVID ».

En monnant vos soldes des autres banques payables, vous risquez de les voir amputer de déduction fiscale de l'ordre de 40 %. Pour éviter que cela se produise, rien de plus simple : vérifiez l'état du maximum des déductions au titre des REÉR qui apparaît sur votre avis de cotisation fédéral reçu en 2022. Si vous n'avez pas atteint votre maximum, transférez vos soldes vers le Fonds de solidarité FTQ !

Le maximum admissible au crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs est de 5000 \$ par année. Le montant des heures payées transférables au Fonds de solidarité FTQ est établi une fois déduites vos cotisations à l'assurance-emploi (AE), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et au Régime de rentes du Québec (RRQ).



fondsftq.com

Opter pour un transfert de vos soldes vers le Fonds de solidarité, c'est bénéficier des économies d'impôt REÉR (près de 40 % et des crédits au Fonds, 30 % du montant investi).

Hâtez-vous ! Vous avez jusqu'au 30 avril 2023 pour passer à l'action !

Enregistrez le PDF rempli sur votre disque dur, puis expédiez-le en pièce jointe à fondsftq@sfmm429.qc.ca.

Prénom : _____

Nom : _____

Matricule : _____

Téléphone personnel : _____

(9 chiffres pour les salariés de la Ville de Montréal (le matricule se trouve dans SIMON, Services en ligne aux employés, Informations personnelles, Numéro d'employé).

Déjà actionnaire : Oui N^o d'épargnant personnel (NEP) : P - -
 Non (Vous serez convoqué à une session d'information sur le Fonds.)

Signature : _____

Je désire transférer vers le Fonds de solidarité FTQ le solde de mes banques payables **vers**

- Mon REÉR
- Hors REÉR
- Le REÉR de mon conjoint

Indiquer le NEP du conjoint P - -

Besoin d'infos ? Contactez vos responsables locaux (RL) du Fonds de solidarité FTQ au 514 842 9463, poste 425 ou écrire à fondsftq@sfmm429.qc.ca.

Le Fonds de solidarité FTQ profite à tout le monde ! Investissez dans la création et le maintien de milliers d'emplois au Québec !